

Formation Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Présentation de la formation

Le **Technicien d'Intervention Sociale et Familiale** (TISF) intervient principalement au domicile ou sur le lieu de vie en établissement de personnes ou de familles, rencontrant des difficultés sociales, d'insertion ou porteuses de handicap.

Il propose un accompagnement de proximité à partir des activités du quotidien et vise le développement de l'autonomie et la socialisation des personnes. Il assure également des actions de prévention et de soutien aux fonctions parentales.

Le·la technicien·ne de l'intervention sociale et familiale (TISF) intervient, auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières (difficultés socio-familiales, décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie, handicap, etc.).

Il·elle assure un rôle éducatif, de soutien à la parentalité et d'accompagnement social, en lien avec d'autres professionnel·le·s du secteur.

Il·elle épaula la famille en assumant temporairement, avec elle, le quotidien, transmet les savoirs et savoir-faire nécessaires à leur réalisation par les personnes elles-mêmes et soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants.

Pour cela, les activités de la vie quotidienne (organisation et entretien du logement, élaboration et préparation des repas, budget familial, aide aux devoirs, etc.) sont les supports privilégiés d'intervention du (de la) TISF.

Les principaux lieux d'intervention

Le TISF exerce dans le secteur de la protection de l'enfance (Service d'AEMO, Service d'Aide à la gestion du Budget Familial, Centres Parentaux, etc.), de l'insertion (CHRS, CADA, CHU, Appartements relais, etc.), du handicap (Foyer d'hébergement et de vie, Service d'Accompagnement à la vie sociale).

École pratique de service social
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / + 33 (0)1 42 79 50 20 / Siret 784 281 065 00010
Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris
Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / + 33 (0)1 30 75 62 96 / Siret 784 281 065 00036
www.epss.fr / epss@epss.fr

Public visé

- Professionnel en fonction au sein d'une organisation, ou association qui s'y destine, dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale, de l'animation, de la santé, de l'aide à domicile, de la petite enfance.
- Personne en reconversion professionnelle, pouvant justifier d'une action salariée dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale, de l'animation, de la santé, de l'aide à domicile, de la petite enfance.

Prérequis

- Aucun diplôme requis à l'entrée en formation
- Être déclaré admis à entrer en formation

Épreuve de sélection :

- Épreuve écrite d'admissibilité (2 heures), visant à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats,
- Entretien oral d'admission (20 mn), visant à apprécier les motivations du candidat à l'exercice de la profession et au suivi de la formation

Objectifs de la formation

- Instaurer une relation et soutenir la construction de l'identité et des capacités des personnes,
- Concevoir et mener des activités éducatives et animer la vie quotidienne,
- Contribuer à l'évaluation des situations des personnes et à la mise en œuvre des projets éducatifs,
- Acquérir les techniques de communication professionnelle écrite et orale

Modalités de validation de la formation :

- Évaluation semestrielle des acquis : contrôles de connaissances et de l'assiduité, mises en situation d'examen, visites sur les terrains de la formation pratique.
- Validation du diplôme : épreuves de certification organisées par l'EPSS lors de la seconde année et par le certificateur du diplôme à l'issue de la formation.
- L'obtention du diplôme d'État est conditionnée à la validation des quatre domaines de compétences qui le constituent, par l'obtention d'une note d'au moins 10/20.

Durée, programmation et lieu de la formation :

- 950 heures d'enseignement à l'EPSS et 1155 heures, soit 33 semaines de formation pratique, pour un parcours complet
- Planification de la formation :
2 années scolaires, de septembre à juin,
- Du lundi au vendredi, à raison de 35 heures d'enseignement par semaine dans les locaux de l'EPSS ; selon l'organisation interne des établissements et services lors des périodes de formation pratique ; selon le calendrier de la formation et de l'alternance remis en début de formation
- Lieu de la formation : EPSS, 13 boulevard de l'Hautil à Cergy
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contenus de la formation

Apports théoriques et méthodologiques, visant le développement du positionnement professionnel et la validation des 6 domaines de compétences du diplôme d'Etat :

- ✓ DF1 : Conduite du projet d'aide à la personne
- ✓ DF2 : Communication professionnelle et travail en réseau
- ✓ DF3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne
- ✓ DF4 : Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans la vie quotidienne
- ✓ DF5 : Contribution au développement de la dynamique familiale
- ✓ DF6 : Accompagnement social vers l'insertion

Formation pratique sur le terrain professionnel :

Au moins une des périodes de formation sur le terrain est réalisée au domicile des personnes.

- Pour les candidats inscrits en voie directe : 16 ou 17 semaines en semaines en première année et en deuxième année, pour un total de 33 semaines. Une période de formation pratique est obligatoirement à réaliser dans un établissement recevant du public en hébergement.
- Pour les candidats inscrits en situation d'emploi et en apprentissage : 980 heures sur le terrain d'emploi réparties sur les 2 années de formation, 8 semaines de formation pratique hors-employeur auprès d'un public différent, au cours de la première année.

Modalités de personnalisation de la formation

- Suivi individualisé du parcours de formation et de la formation pratique, préparation aux épreuves écrites et orales du diplôme d'Etat, bilan individuel de formation par année de formation

Modalités pédagogiques

- Contenus, associant apports théoriques, méthodologiques et techniques, sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés individuels ou collectifs, de séances d'auto-formation guidée.
- Formation en présentiel et/ou en distanciel synchrone et asynchrone.

Moyens mis à disposition pendant la formation

Equipe pédagogique constituée de :

- Formateurs qualifiés
- Professionnels de l'action sociale
- De tuteur et de maître d'apprentissage pour les périodes de formation pratique.

Les participants à la formation ont accès pendant la durée de la formation :

- à l'Info thèque,
- à la plate-forme pédagogique numérique,
- aux salles informatiques,
- aux salles de formation équipées,
- à une connexion au wifi
- aux espaces de travail réservés aux étudiants
- aux Espaces de Restauration

Coût de la formation

- En fonction du statut à l'entrée en formation
- Se référer aux tarifs annuels et conditions générales

Nombre de participants :

Nombre d'agrément : 25